

---

ASSOCIATION IMAJ



**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE**  
**MONTMORENCY**

## Table des matières

Glossaire .....	2
I. Organisation de l'équipe éducative en 2020.....	3
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2020.....	3
1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2020.....	3
1.3 Présentation d'une semaine type d'un éducateur .....	4
1.4 Réunions et instances internes .....	5
II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2020 .....	7
2.1 Contexte territorial.....	7
Quelques chiffres (Insee 2017).....	9
2.2 Données statistiques 2020 .....	10
2.3 Analyse des données statistiques 2020.....	11
III. Actions menées en 2020 en direction des 11-15 ans.....	16
3.1 Zoom sur les 11-15ans.....	16
3.2 Un public à « reconquérir » .....	16
3.3 Scolarité et partenariat avec les collèges .....	16
IV. Actions menées en 2020 en direction des 16-25 ans .....	18
4.1 Zoom sur les 16-17 ans.....	18
4.2 Le partenariat le Lycée Jean Jacques Rousseau .....	18
4.3 Partenariat avec le lycée professionnel Turgot.....	19
4.4 Zoom sur les 18-25 ans.....	19
4.5 Le travail de rue.....	20
4.6 Les actions collectives .....	20
4.7 Les chantiers éducatifs .....	20
V. Partenariats et participation au développement social local .....	22
5.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ .....	22
5.2 Partenariats actifs en 2020.....	23
5.3 Participation aux différentes instances locales .....	24

## Glossaire

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AEA	Auto-école Associative
AED	Aide éducative à domicile (administrative)
AEMO	Aide éducative en Milieu Ouvert (judiciaire)
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASSR	Attestation scolaire de Sécurité Routière
BAFA	Brevet d'Aptitudes au Fonctions d'Animateur
BSR	Brevet de Sécurité Routière
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPV	Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVO	Communauté de Communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de Compétences Professionnelles
CCPD	Conseil Communal de Prévention de la Délinquance
CESC	Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMS	Centres Médico Scolaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CODESS	Comité Départemental d'Education Sanitaire et Sociale du Val d'Oise
DIRECCTE l'Emploi	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de
E2C	Ecole de la deuxième Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fond Social Européen
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
GAI	Groupe d'Analyse Institutionnelle
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Éducative
PRIJ	Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
QPV	Quartier Politique de la Ville
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
SSD	Service Social Départemental
VVV	Ville-Vie-Vacances

## I. Organisation de l'équipe éducative en 2020

### 1.1 Composition de l'équipe éducative en 2020

L'équipe de prévention spécialisée de Montmorency se compose ordinairement de deux éducateurs à temps plein et d'une cheffe de service à temps partiel.

Il convient de rappeler que l'équipe intervient exclusivement sur le territoire de Montmorency. Son intervention trouve une réelle pertinence à être articulée avec celles des autres acteurs locaux et notamment avec celles des professionnels de l'association également impliqués sur le territoire. De plus, dans le cadre d'actions co-portées par plusieurs équipes de l'association, une mutualisation de la réflexion, des projets et des compétences peut également être mise au service des jeunes accompagnés au-delà de tout ancrage territorial.

Suite au départ des deux salariés de l'équipe éducative au cours de l'année 2019, les postes éducatifs du service de Montmorency sont restés vacants durant quelques mois. Durant cette période, le service a maintenu des temps d'ouverture au public et des permanences ont été assurées par des professionnels d'autres services. Néanmoins l'activité du service s'est trouvée fortement freinée par l'absence d'éducateurs dédiés au territoire. Une recomposition d'équipe a été effective à partir du mois de mai 2020.

En 2020, l'équipe s'est donc renouvelée et a bénéficié des personnels suivants :

- 1 Cheffe de service, Laure FORNELLS arrivée le 08/01/2020
- 2 Éducatrices spécialisées :
  - o Adeline PEZIN, éducatrice spécialisé arrivée le 02/05/2020
  - o Aurélie SAGNIER, éducatrice spécialisée arrivée le 01/06/2020
  - o 1 Assistante des Services de prévention spécialisée, Linda MEHIZ arrivée le 14/09/2020.

### 1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2020

Ordinairement, l'équipe éducative organise son travail sur une amplitude horaire de 35 heures par semaine, régulée sur un cycle de 4 semaines. Les éducateurs travaillent du lundi au vendredi de 10h à 19h.

Au regard de l'évolution des besoins et des projets, ils peuvent être amenés à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers...) ou en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire...).

Le travail de l'équipe éducative est organisé par référence :

- **La référence par jeune** : Pour chaque jeune, l'équipe met en place une référence éducative permettant d'assurer le suivi de l'accompagnement et d'offrir au jeune un interlocuteur privilégié bien que la totalité de l'équipe demeure à son écoute. Le choix de l'éducateur référent s'effectue lors des réunions de suivis afin de prendre en compte différents paramètres (demande, problématique, fille, garçon, fratrie, travail avec les parents...). Cette désignation n'est souvent que la confirmation d'une

accroche relationnelle plus significative d'un jeune vis-à-vis d'un éducateur. À ce propos, il faut noter que la référence éducative permet à l'équipe d'être particulièrement « contenante » face à certains jeunes dont les difficultés les conduisent à s'éparpiller voire à morceler les échanges et les démarches au point de rendre inefficace l'aide apportée.

- **La référence par partenaire** : Pour chacun des partenaires, un éducateur référent participe de manière systématique mais non-exclusive aux différentes réunions proposées. Cela permet de créer une cohérence et une continuité favorables à l'établissement d'un partenariat opérationnel.

Cette organisation permet de ne pas multiplier les interlocuteurs et d'assurer une veille sur les dispositifs ou les outils existants sur le territoire. Tout en intégrant ce fonctionnement par référence, l'ensemble des partenariats se construisent de concert entre l'ensemble des professionnels de l'équipe.

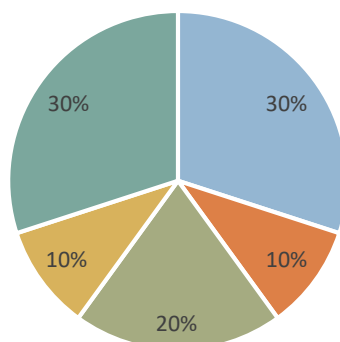
### 1.3 Présentation d'une semaine type d'un éducateur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-end
9h						Interventions ponctuelles selon événements et manifestations
10h		Rencontres partenariales	Accompagnements individualisés	Rencontres partenariales	Accompagnements individualisés	
11h	Ecrits professionnels		Travail de rue			
12h						
13h						
14h	Réunion de fonctionnement	Accompagnements individualisés ou RDV partenaires	Accueil et actions collectives		Analyse des pratiques ou accompagnements individualisés	
15h				Réunion de suivi		
16h	Accompagnements individualisés				Travail de rue	
17h						
18h	Travail de rue			Travail de rue		
19h						

*Ce planning est une projection prévisionnelle de l'organisation de travail hebdomadaire d'un éducateur du service. Celui-ci intègre donc les contraintes liées aux différents projets que l'équipe éducative souhaite mettre en œuvre. Cette organisation pourra connaître des variations significatives en fonction de projets complémentaires ou de l'actualité du territoire.*

## Répartition du temps de travail de l'équipe éducative par type d'activité

■ Accompagnements individuels ■ Actions collectives et séjours ■ Réunions  
■ Temps administratif ■ Travail de rue / présence sociale



L'activité a été impactée en 2020, en particulier dans sa dimension collective, par la situation sanitaire. Les possibilités d'actions collectives et de séjour ont été limitées afin de respecter un protocole sanitaire permettant la protection des jeunes accompagnés et des salariés. Ainsi, la proportion de temps d'activité consacré à ces temps collectif a été particulièrement faible en 2020.

### 1.4 Réunions et instances internes

Outre le travail de coordination qu'il est amené à mettre en place avec les acteurs locaux, l'éducateur de prévention spécialisée doit être en capacité de penser sa pratique en équipe au sein même de son institution. L'éducateur alimente la réflexion collective, est force de proposition au sein de l'équipe et participe à la dynamique institutionnelle. Différents temps de partage d'informations, de réflexions sont mis en place pour l'équipe de prévention spécialisée. Au cours de l'année 2020, la majorité de ces réunions s'est tenue en visioconférence.

#### ❖ La réunion d'équipe (hebdomadaire)

Animée par la cheffe de service, elle réunit les éducateurs de prévention spécialisée intervenant sur le territoire. Elle permet d'aborder l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle du service : identification des temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, inscription sur certains dispositifs, transmission d'informations importantes relatives aux quartiers, aux groupes de jeunes présents sur le territoire et aux sollicitations éventuelles des partenaires, échanges sur les projets, planification du travail de rue, etc...

#### ❖ La réunion de « suivis éducatifs » des jeunes (hebdomadaire)

Également animée par la cheffe de service, cette réunion permet à l'équipe de faire le point sur les situations les plus « sensibles », celles qui interrogent plus particulièrement l'équipe éducative. Elle vise à identifier les pistes à explorer, les axes de travail complémentaires à l'action déjà menée et à pouvoir prendre en équipe un certain recul vis-à-vis des situations les plus délicates.

#### ❖ **Le groupe d'analyse des pratiques (mensuel)**

L'association a souhaité proposer aux équipes de nouvelles modalités de réflexion et d'analyse des pratiques. Dans une logique de regroupement par proximité de territoire (Domont/ Bouffémont/ Montmorency), l'équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques animé par un sociologue. Cette démarche permet d'envisager spécifiquement les interventions menées à partir d'une approche sociologique mettant l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique. Dans le cadre de ce travail, un focus est réalisé sur la pratique du travail de rue afin de mieux outiller les professionnels et de réactualiser de manière effective nos modes d'interventions.

#### ❖ **La réunion analyse du travail de rue (bimensuelle)**

Un outil qualitatif (la fiche « travail de rue) permet de cartographier le « travail de rue », la nature des échanges ou évènements rencontrés, les constats de l'équipe éducative. Une fois tous les deux mois, il s'agit de s'appuyer sur ces documents pour venir interroger le travail de rue, sa fréquence, sa régularité, analyser le contexte et les dynamiques propres au territoire en termes d'occupation de l'espace.

#### ❖ **La réunion avec la direction (bimestrielle)**

Afin d'assurer un lien direct entre la Direction et les équipes de prévention spécialisée, une réunion est organisée au sein des locaux des services. L'ordre du jour de la réunion est globalement proposé par l'équipe. C'est l'occasion pour l'équipe de parler de son travail, de partager un diagnostic local, de parler des difficultés rencontrées mais également d'être force de propositions.

#### ❖ **La réunion générale (toutes les 8 semaines)**

Le développement des activités, s'il est une richesse pour les publics accueillis, doit faire l'objet d'une attention particulière sur la notion de cohésion et de sens donné à l'ensemble. La réunion générale permet de réunir dans un même lieu l'ensemble des professionnels de l'association. Animée par le Directeur, cette instance a pour objectif principal d'informer l'ensemble du personnel des évolutions, des orientations associatives, de permettre aux équipes d'exprimer leurs points de vue ou difficultés.

## II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2020

### 2.1 Contexte territorial

La Commune de Montmorency est, avec ses 21 461 habitants, une ville de taille moyenne de la grande couronne de Paris. Le public jeune (0-29 ans) représente 36% de la population. La commune se divise en trois quartiers principaux : le Haut Montmorency, le Centre-Ville et le Bas Montmorency.

La situation sanitaire exceptionnelle de l'année 2020, survenue dans un contexte de changement d'équipe, est venue perturber de façon conséquente nos possibilités d'action ainsi que la réalisation du travail de rue.

Au cours du premier semestre 2020, le travail en direction des établissements scolaires comme de l'ensemble des partenaires a été fortement perturbé par le contexte sanitaire. La période mars / juin a mis un coup d'arrêt à toute possibilité de travail partenarial et n'a pas permis à l'équipe éducative de se déployer comme prévu. La fermeture des salles d'animation et du studio d'enregistrement sur une période prolongée en raison du COVID n'a pas permis de réaliser un travail de présence sociale auprès des partenaires.

Néanmoins, nous avons adapté nos pratiques à cette situation exceptionnelle et notre équipe s'est donné pour objectif dès son arrivée en mai 2020 d'investir très fortement le travail de rue pour renouveler et approfondir progressivement une expertise du territoire. L'objectif était de mieux connaître les habitudes des jeunes et leur occupation de l'espace public, de créer des liens avec eux, de repérer les problématiques spécifiques rencontrées par la jeunesse sur la commune.

**Les jeunes âgés de 11 à 15 ans** investissent habituellement l'espace public après leur journée d'école. On les retrouve sur différents lieux : au City Stade du quartier de la Chénée, au skate Parc.

Nous allons à leur rencontre aux abords des établissements scolaires. Les concernant, le travail de rue permet une régularité de rencontres préalables à l'instauration d'une relation de confiance, voire d'un accompagnement.

Les prises de contact avec les jeunes du quartier de la Chénée s'opèrent plus largement dans le cadre du travail de rue, ainsi que par le réseau informel. L'intervention auprès de ces jeunes mineurs implique souvent l'engagement d'un dialogue, d'une médiation et/ou d'un soutien direct des parents. Il a ainsi pu être régulièrement établi des liens significatifs entre les difficultés rencontrées dans le cadre scolaire et une situation familiale marquée par une relation enfant/parent souvent complexe.

La reprise des actions en direction des établissements scolaires a été notre priorité dès septembre car un nombre important de jeunes est rencontré dans le cadre de la présence des éducateurs dans les collèges de la ville.

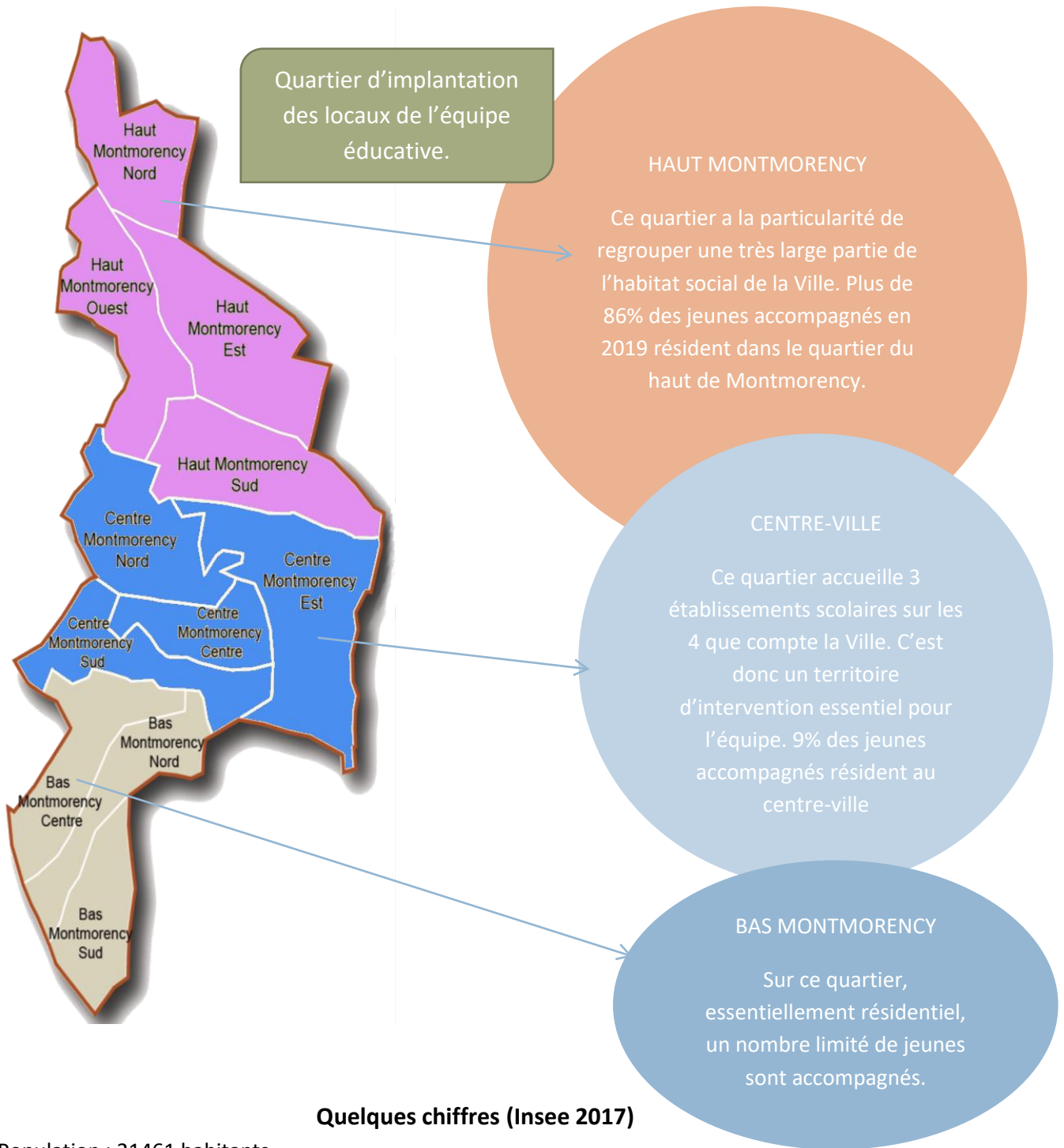
**Dans l'action auprès des jeunes de 16 à 25 ans**, le travail de rue est un support déterminant. Il permet une approche progressive et respectueuse du rythme de ces jeunes. Sur la fin de la période de confinement et les phases de déconfinement, des groupes de jeunes avaient pris l'habitude de se retrouver, en fin de journée et dans la soirée, en grands groupes autour du porche, rassemblant des tranches d'âges très variées. Désœuvrés, quelques jeunes descendaient et remontaient les principaux axes du quartier en scooter. Ces rassemblements ont entraîné des tensions avec les habitants du quartier, gênés par les nuisances sonores et les incivilités. A l'automne, la météo étant moins favorable,



les grands rassemblements ont pris fin. Ce sont toujours les quelques mêmes individus qui investissent le carré de la Chénée. Ils se sont repliés dans un recoin moins central et moins visible.

Les abords du lycée Rousseau et les arrêts de bus alentour font l'objet d'une présence sociale régulière : les lycéens sortent en grands groupes et vont vers les arrêts de bus. N'ayant pas droit de stationner devant le lycée, ils ne sont pas très disponibles pour échanger mais cela permet de les saluer. Les abords du lycée ont été le théâtre de plusieurs bagarres en 2020.

Les filles sont beaucoup moins visibles dans l'espace public, et en particulier dans le quartier de la Chénée. Elles traversent le quartier sans s'y attarder. Les concernant, les prises de contact se font plus souvent par le biais de l'orientation partenariale ou la sollicitation des parents.



### Quelques chiffres (Insee 2017)

Population : 21461 habitants

Moins de 29 ans : 7724 – 36%

Taux de chômage : 8.6%

Taux de chômage des 15-64 ans : 11%

Taux de chômage des moins de 25 ans : 23.5%

Taux de pauvreté : 11% en 2018

## 2.2 Données statistiques 2020

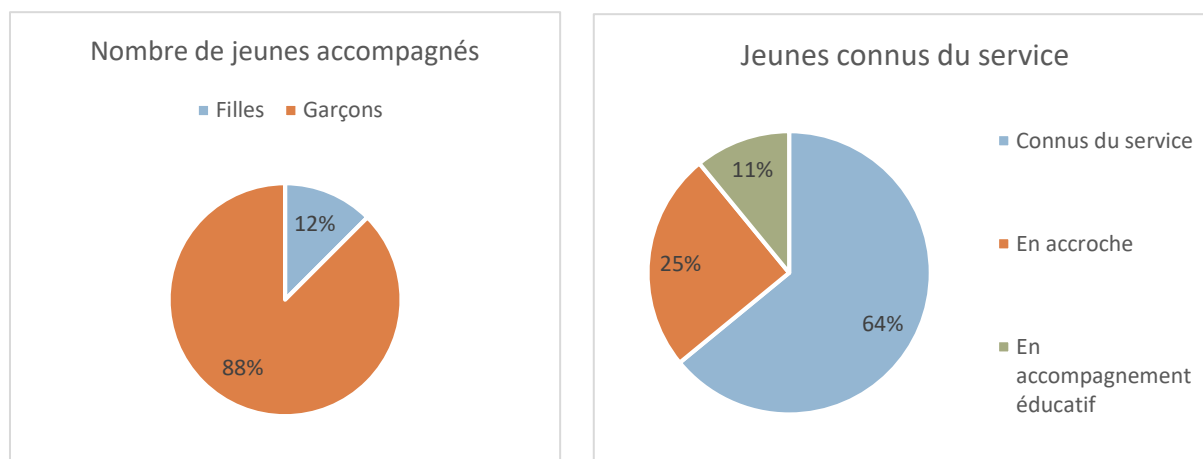
Les jeunes uniquement connus par l'équipe ne sont pas comptabilisés dans les statistiques présentées ; les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif ponctuel ou durable a pu être engagé.

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
<b>Mode d'entrée en relation</b>													
Rue	0	1	0	0	0	2	0	6	1	23	0	2	<b>35</b>
Réseau informel	0	0	0	0	0	0	0	1	6	7	0	0	<b>14</b>
Réseau institutionnel	0	0	0	2	0	2	0	2	0	1	0	0	<b>7</b>
Réseaux sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>56</b>
<b>Situation familiale</b>													
Célibataire	0	1	0	2	0	4	0	9	7	31	0	2	<b>56</b>
En couple	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
En couple avec enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Parent isolé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>56</b>
<b>Mode d'hébergement</b>													
Logement stable	0	1	0	2	0	4	0	9	7	30	0	2	<b>55</b>
Logement précaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>56</b>
<b>Ancienneté de la relation</b>													
Ancienneté < 1 an	0	1	0	2	0	4	0	8	6	29	0	1	<b>51</b>
Ancienneté >=1 et < 2 ans	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	<b>1</b>
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	<b>1</b>
Ancienneté >= 4 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>56</b>
<b>Environnement familial du jeune</b>													
Famille monoparentale	0	1	0	1	0	3	0	5	2	7	0	0	<b>19</b>
Famille recomposée	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	<b>3</b>
Famille nucléaire	0	0	0	1	0	1	0	4	4	22	2	0	<b>34</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>56</b>
<b>Situation socioprofessionnelle</b>													
Scolarisé/ étudiant/sans problème	1	0	2	0	2	0	3	4	10	0	0	0	<b>22</b>
Scolarisé/en formation/ avec problématique scolaire					2	0	5	0	7	0	0	0	<b>14</b>
Déscolarisé (sans affectation)			0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	<b>1</b>
En emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	2	0	<b>6</b>
En formation	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	<b>1</b>
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation					0	0	0	3	8	0	0	0	<b>11</b>
Sans projet professionnel ou scolaire				0	0	0	0	0	1	0	0	0	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>56</b>
<b>Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)</b>													
Brevet ou sans diplôme	0	0	0	0	0	0	7	1	4	0	0	0	<b>12</b>
Bac Pro, CAP ou BEP	0	0	0	0	0	0	1	5	16	0	1	0	<b>23</b>
Bac général ou technique	0	0	0	0	0	0	1	1	8	0	1	0	<b>11</b>
Bac +2 et autres études supérieures				0	0	0	0	0	3	0	0	0	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>49</b>

## 2.3 Analyse des données statistiques 2020

### Nombre de jeunes accompagnés

Après plusieurs mois sans une équipe spécifiquement dédiée au service, une recombinaison n'a pu se concrétiser qu'à partir du mois de juin 2020. La nouvelle équipe éducative a fortement investi le travail de rue, avec pour objectif de s'implanter sur le territoire, et d'aller vers des jeunes qui s'étaient éloignés du service, ou jusqu'alors inconnus. 56 jeunes ont pu être accompagnés en 2020, et ce, malgré un contexte sanitaire rendant la création de liens plus difficile. Les jeunes accompagnés sont ceux pour qui une relation éducative est établie et dont l'équipe éducative connaît la situation individuelle.

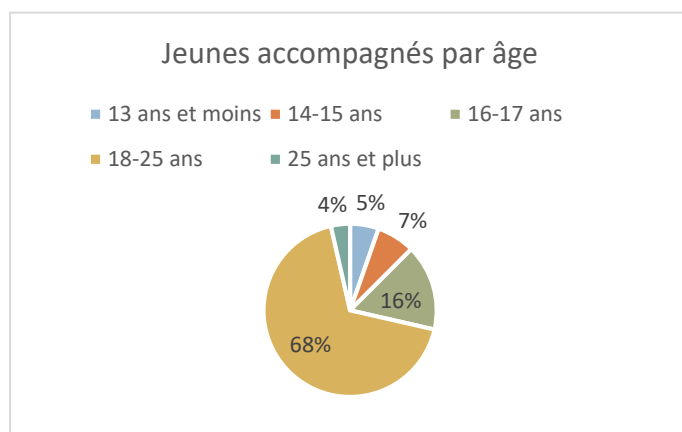


### Jeunes en accroche – relation éducative en cours d'établissement

Nous comptabilisons environ 35 jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est plus un lien social qui s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

### Jeunes en simple contact « connus »

Nous évaluons environ à 40 le nombre de jeunes qui sont bien identifiés par les éducateurs, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci, la démarche de l'aller-vers, à travers le travail de rue, la présence sociale ou encore la proposition d'actions collectives visera la consolidation du lien et l'émergence d'une demande éventuelle.



### Répartition par tranche d'âge et par genre

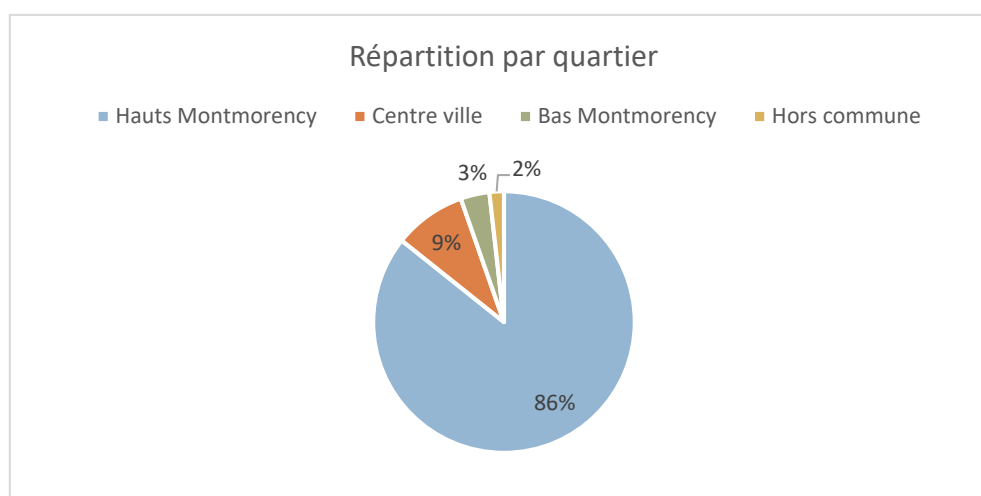
Les jeunes âgés de 18 à 25 ans sont, à ce jour, très majoritaires parmi les jeunes accompagnés. Ils représentent 68% du public accompagné (49% en 2019). En investissant prioritairement le travail de rue en 2020, c'est d'abord avec les 18/25 ans que nous avons tissé les premiers liens de confiance. Concernant les jeunes âgés

de 16 à 17 ans, ils représentent 16% du public accompagné. C'est un âge repéré comme étant sensible, se situant à une étape charnière entre le passage du collège et du lycée. C'est également un âge auquel les jeunes s'éloignent de structures antérieurement fréquentées. En majorité, c'est aussi par le biais du travail de rue qu'ils parviennent à franchir la porte de notre local. Ces mêmes jeunes nous sollicitent alors pour différentes raisons parmi lesquelles on identifie le souhait de participer à un chantier éducatif.

Les jeunes âgés de 11 à 15 ans (6 en 2020), ne représentent pour le moment que 12% des personnes accompagnées. En 2019, près de 40% des jeunes accompagnés étaient pourtant des collégiens. Les raisons de cette forte diminution des contacts avec les 11/15 ans sont bien sûr la recomposition récente de l'équipe qui s'est cumulée à la situation de crise sanitaire. Ce n'est, en effet, qu'en septembre 2020 que nous avons pu aller à la rencontre des différents collèges pour leur proposer de réactiver un partenariat. Celui-ci avait été interrompu depuis près d'un an. Ces établissements, malgré l'intérêt manifesté, étaient eux-mêmes aux prises avec la mise en place de protocoles très contraignants et n'ont pas toujours pu se saisir de nos propositions immédiatement. Enfin, très peu d'actions collectives, qui sont un levier majeur pour créer des liens avec les plus jeunes, ont pu être organisées en 2020 du fait de la situation sanitaire.

Par ailleurs, l'activité du service est marquée par une répartition du nombre de garçons accompagnés nettement supérieur à celle des filles. A ce jour, elles représentent seulement 12% de notre public (7 filles accompagnées en 2020). Le mode de contact privilégié en 2020 étant essentiellement le travail de rue, il n'est pas très surprenant que peu de filles aient encore été approchées. Nous savons en effet qu'elles sont moins visibles dans l'espace public, qu'elles le traversent le plus souvent sans s'attarder. La préoccupation de permettre un égal accès des garçons et des filles aux actions de prévention spécialisée sera donc un axe de réflexion à privilégier. Nous savons que l'approche et la création de liens avec les filles doit s'appuyer sur une stratégie volontariste, progressive et qui nécessite souvent un travail « en réseau ». Pour 2020, la crise sanitaire a constitué un frein majeur aux rencontres partenariales et ne nous a pas donné l'opportunité de développer ce réseau.

### Répartition par quartier de résidence



86% des jeunes accompagnés résident sur le quartier du haut de Montmorency. Ce quartier a la particularité de regrouper une très large partie de l'habitat social de la ville. Le centre-ville est

néanmoins un territoire d'intervention prioritaire pour l'équipe, car regroupant 3 des 4 établissements scolaires de la ville.

### **Mode de premier contact**

Le travail de rue est le mode de contact privilégié pour entrer en contact avec notre public. En 2019, seuls 18% des jeunes accompagnés avaient été concernés par ce mode de contact. En 2020, il représente à 62% le premier mode de contact, tous âges confondus. En revanche, le réseau institutionnel n'a pas pu être pleinement activé en 2020 car de nombreux services étaient en activité réduite. Il n'a permis que 7 orientations, là où il contribuait à 58% des orientations en 2019. Nous aurons donc à poursuivre et réactiver dès que possible un travail de partenariat, pour renouveler la relation de confiance et de travail avec certains partenaires.

### **Ancienneté de la relation éducative**

La recomposition de l'équipe éducative se traduit par un renouvellement presque total du public. En effet, 91% des jeunes accompagnés ont été rencontrés au cours de l'année. 7% des jeunes sont accompagnés depuis plus de deux ans : le lien avec ces jeunes a pu être maintenu grâce à la mise en place de permanences au local entre octobre 2019 et mai 2020, portées par des éducateurs des services de prévention spécialisée de Domont et Bouffémont.

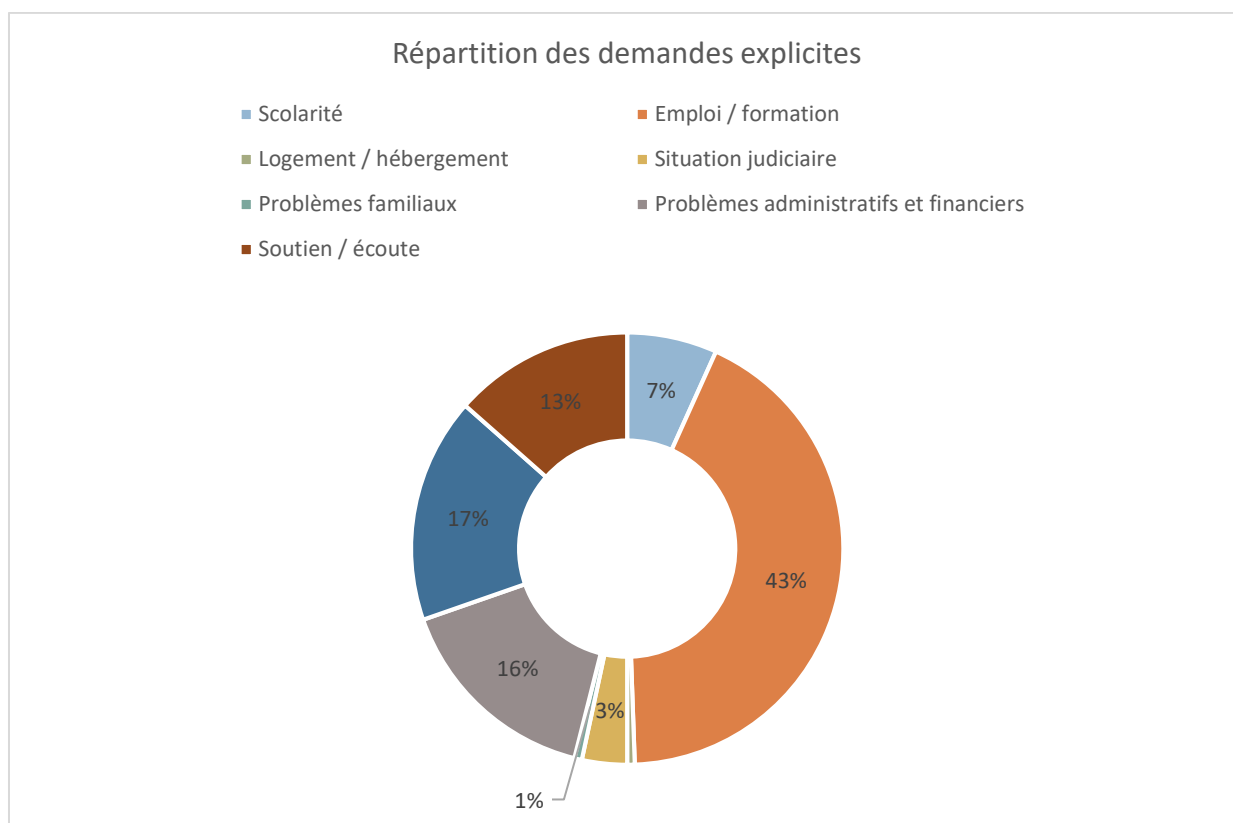
### **Situation socio-professionnelle**

39% des jeunes accueillis, tous âges confondus, et 52% des 11/17 ans sont scolarisés sans qu'une difficulté majeure ne vienne perturber la scolarité.

25% des jeunes accompagnés sont néanmoins confrontés à une problématique scolaire importante : il peut s'agir de désinvestissement scolaire, de décrochage, d'absentéisme, ou encore de difficultés liées à leur comportement perturbateur. Cela nous indique la nécessité de renforcer la collaboration avec les établissements scolaires de Montmorency afin de poursuivre l'un des enjeux prioritaires que constitue le repérage précoce des situations de décrochage.

Parmi les 18/25 ans accompagnés par le service, à peine 17% sont en emploi ou en formation. 30% de notre public se retrouve soit en recherche d'emploi, d'orientation professionnelle ou sans projet professionnel. Les deux tiers d'entre eux ont un faible niveau de qualification (inférieur au bac) et 17% n'ont aucun diplôme. La confrontation au monde du travail est parfois difficile car ils n'ont pas toujours les codes attendus par les employeurs. Nous travaillons généralement une orientation et un accompagnement vers la mission locale ou vers des dispositifs de remobilisation professionnelle.

## Répartition des demandes explicites



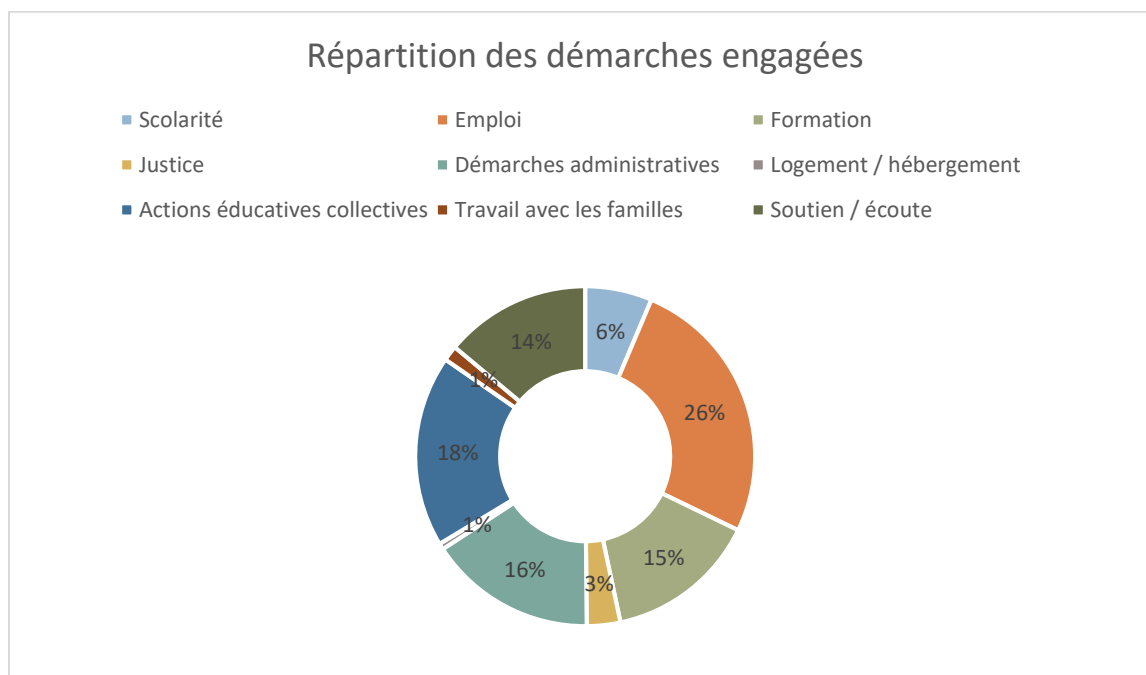
Durant l'année 2020, les jeunes ont particulièrement sollicité l'équipe éducative afin de bénéficier de soutien dans leur recherche de formation et d'emploi (43 % des demandes formulées). Ils semblent repérer le service comme un lieu ressource dans la méthodologie de recherche d'emploi et de formation, mais également dans le soutien et l'aide au cours de leur formation au permis de conduire.

Beaucoup ont aussi sollicité l'équipe éducative afin de bénéficier d'actions collectives et plus particulièrement des chantiers éducatifs (17% des demandes). Les actions collectives demeurent une médiation particulièrement efficace pour entrer en contact avec des jeunes de tous âges. En 2020 toutefois, les chantiers éducatifs traditionnellement portés par notre service en lien avec des événements sur la ville (les naturelles, patinoire du marché de Noël...) n'ont pas pu être menés en raison du contexte sanitaire. Cela nous a privé d'un des principaux leviers qui nous permettent de faciliter la mise en relation.

Près de 16% des demandes formulées concernent des difficultés administratives et financières.

Toutes ces demandes traduisent pour partie l'identification faite à priori par les jeunes de ce que peut proposer l'équipe éducative. Ces demandes sont également un préalable à l'engagement de démarches spécifiques réalisées à l'issue d'une phase de rencontre et d'évaluation.

## Répartition des démarches engagées



Du fait de la forte proportion de jeunes âgés de 18 à 25 ans, les démarches réalisées en lien avec la formation et l'emploi ont particulièrement mobilisé l'équipe éducative (41% de l'ensemble des démarches). Les jeunes que nous rencontrons nous identifient comme des professionnels susceptibles de les accompagner et de les orienter dans leurs choix de formation.

Bien que moins présentes en 2020, du fait de la crise sanitaire, c'est bien souvent à travers des actions collectives que la relation éducative s'installe. Des soirées jeux, puis des discussions en groupe ou en individuel ont pu être mises en place pour favoriser la création d'un lien de confiance puis l'évolution de la relation. Les jeunes sont alors amenés à se confier sur les raisons plus profondes de leur malaise et sur ce qu'ils viennent réellement chercher auprès de l'équipe éducative.

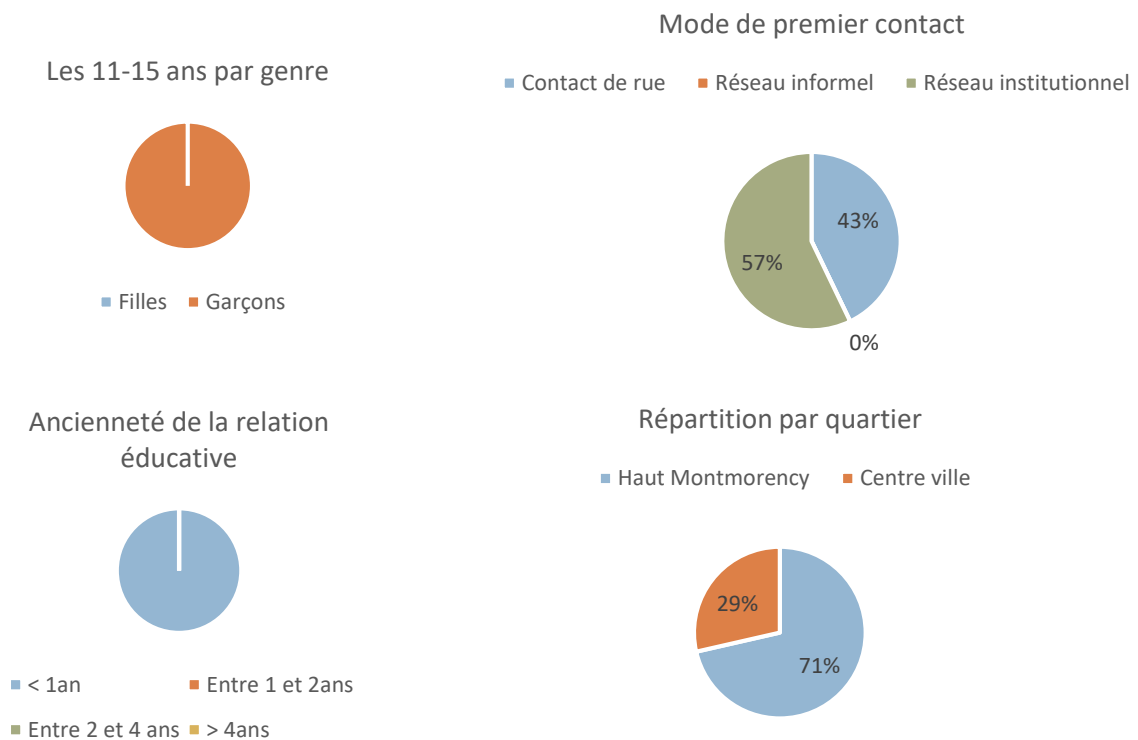
Certains jeunes rencontrent de réelles difficultés : comportements à risques, consommations d'alcool et/ou de cannabis, insomnies, etc. Cependant, bien souvent, ces jeunes ne souhaitent pas d'accompagnement spécifique. La démarche des éducateurs est alors de prendre le temps de la relation qui s'instaure pour amener le jeune à prendre conscience de la difficulté et tenter de se saisir d'une aide spécialisée.

Un certain nombre de jeunes que nous accompagnons est sous main de justice. L'équipe éducative a ainsi été sollicitée par six jeunes pour des démarches liées à leurs situations judiciaires. Ces démarches ont pu prendre la forme d'accompagnements en audience, de mise en lien avec les partenaires du secteur judiciaire, ou encore d'information d'accès au droit leur permettant de mieux comprendre le système pénal et judiciaire.



### III. Actions menées en 2020 en direction des 11-15 ans

#### 3.1 Zoom sur les 11-15ans



#### 3.2 Un public à « reconquérir »

Seuls 7 jeunes âgés de 11 à 15 ans ont été accompagnés en 2020, alors qu'ils représentaient près de 40% des jeunes accompagnés l'année précédente. Les raisons de cette forte diminution des contacts avec les 11/15 ans sont bien sûr la recombinaison récente de l'équipe qui s'est cumulée à la situation de crise sanitaire. Le premier contact avec les 11/15 ans se fait le plus souvent par le biais des établissements scolaires. En 2019, 93% des 11/15 ans ont été en effet rencontrés par le réseau institutionnel. Cela souligne la centralité du partenariat avec les acteurs de la jeunesse sur la ville et en particulier avec les collègues.

L'interruption du partenariat avec les établissements scolaires lors du premier confinement, puis la reprise de contact contrariée par la situation sanitaire, n'a pas permis d'aller à la rencontre des collégiens et de susciter l'adhésion et la mise en confiance progressive de jeunes jusqu'alors inconnus du service.

L'accompagnement des 11/15 ans s'est principalement centré autour des problèmes liés à la scolarité, de précarité ou de violences subies dans l'environnement social et/ou familial.

#### 3.3 Scolarité et partenariat avec les collègues

Dès le mois de septembre, outre le travail de rue déployé aux abords des établissements, il nous a semblé incontournable de rencontrer l'ensemble des établissements scolaires pour consolider notre partenariat.

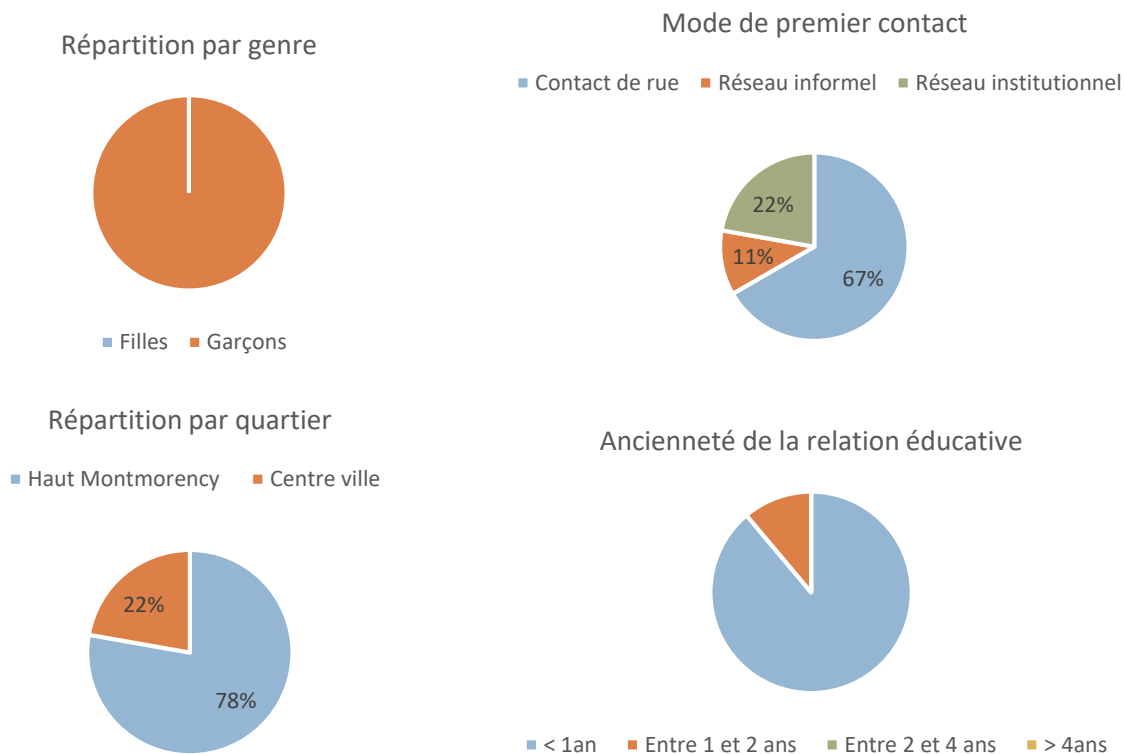
Ce rapprochement a permis de soutenir les jeunes les plus en difficulté et de bâtir avec chacun des deux collèges des réponses concertées et coordonnées. Nous avons aussi posé des jalons d'une collaboration rapprochée pour 2021. Celle-ci pourra prendre diverses formes :

- Mieux faire connaître le service auprès de la communauté éducative pour faciliter les orientations ;
- Proposer une contribution en lien avec le GPDS (Groupe de Prévention du décrochage Scolaire) ;
- Assurer une permanence hebdomadaire dans chacun des établissements pour faciliter les accueils individualisés.

## IV. Actions menées en 2020 en direction des 16-25 ans

47 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont bénéficié d'un accompagnement en 2020 (+100% par rapport à 2019). Le contact de rue est un des moyens privilégiés pour entrer en contact avec cette tranche d'âge. En investissant prioritairement le travail de rue, c'est ainsi avec eux que nous avons établi les premiers liens de confiance.

### 4.1 Zoom sur les 16-17 ans



Les jeunes de cette tranche d'âge demeurent logiquement célibataires et hébergés dans un cadre familial et les garçons y sont particulièrement surreprésentés (85%). Ils sollicitent de manière collective et individuelle l'équipe éducative. Lorsqu'ils s'inscrivent dans un projet d'insertion professionnelle, ils savent formuler une demande de soutien auprès de l'équipe.

Entre 16 et 17 ans, ils sont encore majoritairement scolarisés. Cependant, plus de la moitié d'entre eux (55%) rencontre des difficultés scolaires importantes. De ce point de vue, le travail de partenariat avec les lycées du territoire permet de contribuer à des orientations réalistes et choisies.

### 4.2 Le partenariat le Lycée Jean Jacques Rousseau

Si les rencontres avec cet établissement nous ont assuré de l'intérêt accordé au partenariat, le contexte sanitaire a toutefois constitué pour 2020 un frein important à sa mise en œuvre. Un projet de permanence régulière est envisagé mais n'a pu se tenir au regard des protocoles sanitaires à respecter au sein de cet établissement. Un temps de présence en matinée dans le hall de l'établissement a

permis de nous rendre visibles et d'établir de premiers contacts avec les élèves. Des rencontres régulières avec une CPE, interlocutrice privilégiée de notre service, permettent un diagnostic partagé dans le respect du secret professionnel.

### 4.3 Partenariat avec le lycée professionnel Turgot

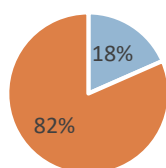
Le lycée Turgot ne compte à ce jour que 38 élèves résidant à Montmorency. Néanmoins, beaucoup de jeunes montmorencéens se retrouvent à la sortie de l'établissement. C'est pourquoi, un travail de rue régulier aux abords du lycée est réalisé par l'équipe éducative.

Nous avons proposé, au sein de ce lycée professionnel, des permanences d'aide à la recherche de stage dès la rentrée 2020. Des rencontres régulières avec le CPE, interlocuteur privilégié de notre service, nous permettent également d'accueillir les élèves les plus en difficulté, pour un premier rendez-vous au sein de l'établissement.

### 4.4 Zoom sur les 18-25 ans

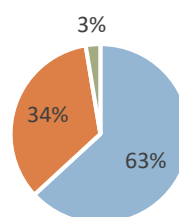
Répartition par genre

■ Filles ■ Garçons



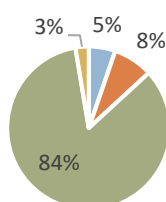
Mode de premier contact

■ Contact de rue ■ Réseau informel ■ Réseau institutionnel



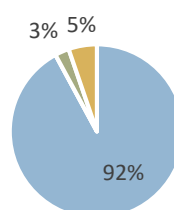
Répartition par quartier

■ Bas Montmorency ■ Centre ville  
■ Haut Montmorency ■ Hors commune



Ancienneté de la relation éducative

■ < 1an ■ Entre 1 et 2 ans ■ Entre 2 et 4 ans ■ > 4ans



Au-delà de 18 ans, près de la moitié des jeunes accompagnés se retrouvent déscolarisés et sans projet, en recherche de formation ou d'emploi. Cette sortie « précoce » du système scolaire est bien souvent la conséquence logique d'un processus de désinvestissement scolaire parfois constaté dès les premières classes de collège. La prise de conscience d'une difficulté majeure fondée sur certaines lacunes scolaires demeure un objectif de l'équipe éducative auprès de ces jeunes. Ce sont eux qui apparaissent les plus vulnérables face à des problématiques d'insertion et de santé. Certains sont dans des conduites à risque notamment en lien avec l'addiction.

Alternant missions précaires et recherche d'emploi du fait de leur faible niveau d'étude, la confrontation au monde du travail est parfois difficile car ils n'ont pas toujours les codes attendus par

les employeurs. Leurs projections dans les projets d'avenir ne s'établissent qu'à court terme. Un désir d'immédiateté et des difficultés d'anticipation peuvent mettre en péril leur projet personnel. Ce qui pose parfois des difficultés dans l'accompagnement éducatif proposé par l'équipe. Nous tentons cependant de les accompagner dans la prise de conscience de certaines difficultés, dans la définition d'un projet professionnel ou de formation, dans une dynamique de remobilisation.

#### **4.5 Le travail de rue**

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose fondamentalement sur une dynamique « d'aller vers » que vient manifester de manière singulière le travail de rue. Cette pratique consubstantielle de la prévention spécialisée doit être contextualisée et adaptée à chaque territoire au regard de la réalité des besoins. La démarche de l'équipe demeure d'aller vers les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes... Il permet également d'être en lien avec les partenaires de terrain. Il est toutefois à noter que le contexte sanitaire a constitué en 2020 un frein important aux possibilités de contacts informels et réguliers avec nos partenaires.

Dès son arrivée, la nouvelle équipe éducative a fortement investi le travail de rue qui a constitué un support déterminant pour une approche progressive des jeunes et respectueuse de leurs rythmes.

#### **4.6 Les actions collectives**

Les actions collectives sont un moyen privilégié de permettre aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe. Ces activités et sorties, établies au cas par cas visent également l'implication des jeunes concernés. Enfin, au-delà de rechercher uniquement une facilitation du lien avec certains jeunes, les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs. Ceux-ci pourront être le développement de certaines capacités d'anticipation, de prise d'initiative, de coopération, de négociation, d'ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles.

L'action collective est donc un levier incontournable et un axe fort de notre action. En 2020, nous n'avons pu mettre en œuvre que peu d'actions collectives du fait des contraintes sanitaires qui se sont imposées à nous.

Malgré tout, l'équipe éducative a pu proposer quelques actions collectives à partir du mois de juin : soirées jeux, discussions en groupe, ont pu être mises en place pour favoriser la création d'un lien de confiance puis l'évolution de la relation.

#### **4.7 Les chantiers éducatifs**

Les chantiers éducatifs s'adressent à des jeunes ayant besoin d'occasions accompagnées afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement. A ce titre, les chantiers éducatifs ne visent pas spécifiquement le développement de compétences pré-professionnelles bien qu'il contribue à une découverte et à un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. Cette mise en situation vise ainsi différents objectifs :

- **Un temps de réassurance** : Tout d'abord, la réalisation d'un chantier éducatif doit permettre au jeune participant de se trouver réassuré quant à ses propres capacités au regard du travail concrètement réalisé. De ce fait, plus le travail réalisé est visible et valorisable dans un cadre collectif, plus cet effet de réassurance peut également être renforcé. La démarche éducative est alors de soutenir le jeune confronté à des doutes afin de surmonter, au moins partiellement, ceux-ci.
- **Un temps de repérage** : Le chantier éducatif permet d'envisager concrètement un emploi notamment par le biais des contraintes et satisfactions que celui-ci peut procurer. Il s'agit d'accompagner le jeune dans la prise en compte d'une nécessaire ponctualité, du respect des règles de sécurité, de son inscription dans la vie en collectivité, tout en invitant à un certain esprit d'initiative. Le chantier éducatif fournit une occasion significative de solliciter et de stimuler dans un contexte sécurisant les capacités de responsabilisation, d'implication et de coopération des jeunes.

Enfin, il est à noter que la participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle. Celle-ci est proportionnelle au nombre d'heures réalisées et peut être mobilisée dans le cadre d'un projet d'insertion.

Des chantiers éducatifs sont habituellement mis en place chaque année en lien avec la Mairie de Montmorency (Les Naturelles, Patinoire). Ce sont des chantiers particulièrement valorisants car ils contribuent à rendre visible auprès des habitants l'implication concrète de jeunes dans leur ville. Ils ont malheureusement dû être suspendus en 2020 en raison de la situation sanitaire.

L'équipe éducative a cependant souhaité s'appuyer sur un chantier éducatif pour approfondir la relation avec quelques jeunes accompagnés. Celui-ci a ainsi permis d'impliquer deux jeunes de 18 à 19 ans dans la rénovation de notre local.

## V. Partenariats et participation au développement social local

### 5.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ

L'action en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans constitue une orientation permanente des services de prévention spécialisée. Afin notamment de soutenir en « outillant » les équipes éducatives dans la réalisation de cette mission, l'association IMAJ a progressivement développé différents dispositifs complémentaires également ouverts auprès des partenaires du territoire. Une organisation spécifique permet dans le cadre de chaque dispositif d'assurer une coordination renforcée entre les équipes facilitant ainsi la sécurisation du parcours des jeunes.

- Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) :

L'ACI permet à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail. L'ACI est à la fois un chantier de production et, pour certains, la possibilité de bénéficier d'une formation qualifiante. Ce dispositif vise :

- La remobilisation sur le plan social et professionnel,
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire mobilisables en milieu professionnel,
- L'acquisition des compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'apprentissage ou en emploi classique.

- L'Auto-Ecole Associative (AEA) :

Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité. Le permis de conduire constitue ainsi un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes en difficultés. Sur chaque équipe de prévention spécialisée un éducateur assure une référence formalisée facilitant l'accès à l'AEA.

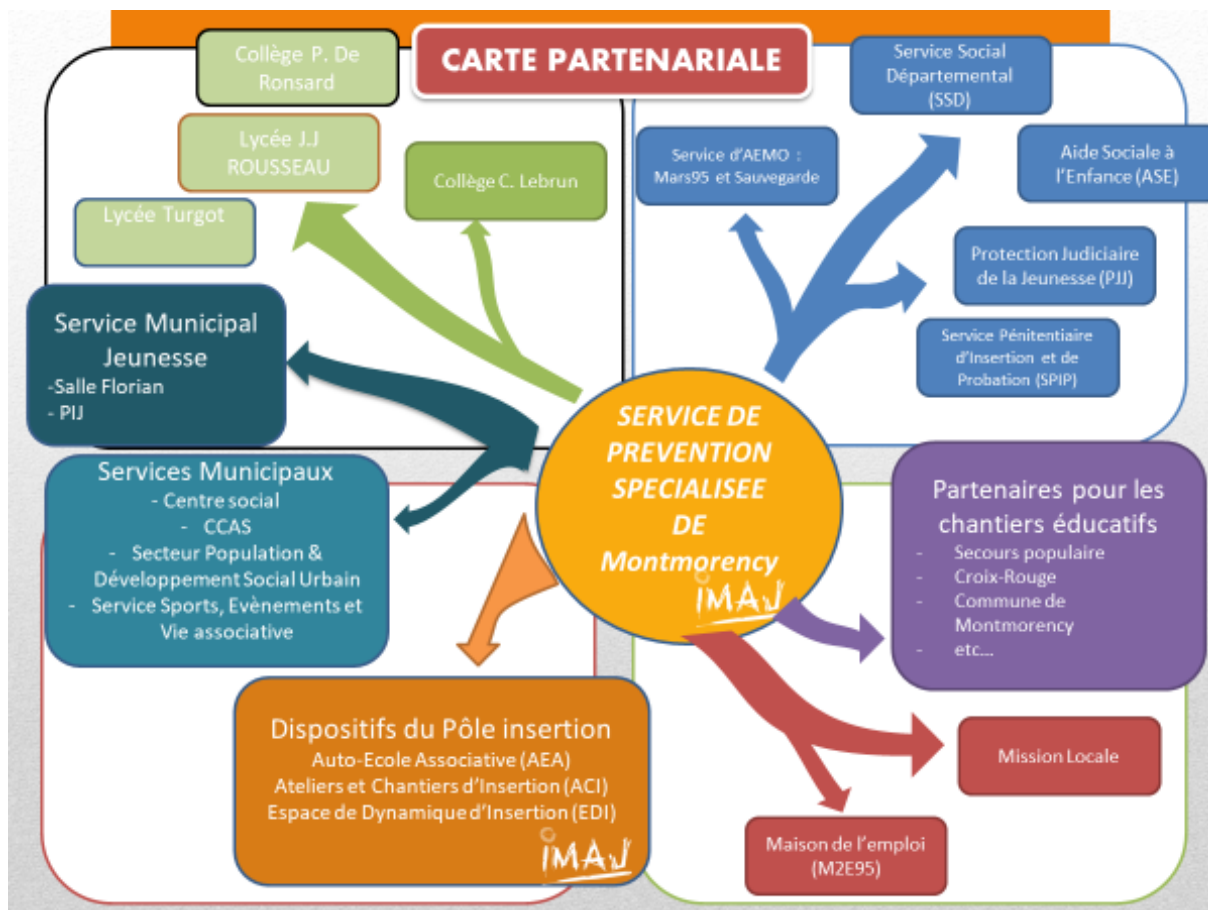
- L'Espace de Dynamique d'Insertion (EDI) :

L'EDI s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, désireux d'entreprendre un parcours d'insertion professionnelle mais rencontrant des obstacles dans leur accès à la formation, la qualification ou l'emploi. Les jeunes qui intègrent l'EDI ont le statut de « stagiaires de la formation professionnelle ». Ils sont accompagnés vers l'autonomie et l'insertion professionnelle par la résolution de leurs difficultés.

## 5.2 Partenariats actifs en 2020

Etablissement	Type d'action	Fréquence	Jeunes
<b>Scolarité</b>			
Collège RONSARD	Réunion partenariales, échanges sur des situations individuelles	1 à 2 fois par année scolaire	0
Collège LEBRUN	Réunions partenariales, échanges sur des situations individuelles, co-accompagnement	1 à 4 fois par mois	5
Lycée ROUSSEAU	Réunions partenariales, échanges sur des situations individuelles, permanences sur les temps de récréation.	1 à 2 fois par année scolaire	4
Lycée professionnel TURGOT	Réunions partenariales, échanges sur des situations individuelles, permanences sur les temps de récréation, rencontre et suivis des élèves	1 à 4 fois par mois	12
<b>Protection de l'enfance</b>			
AEMO - ADPJ d'Ermont	Echanges autour de la situation d'un jeune	1 à 2 fois par trimestre	1
ASE		1 à 2 fois par année scolaire	
SSD		1 à 2 fois par année scolaire	
<b>Insertion sociale et professionnelle</b>			
Mission Locale	Réunions partenariales, co-accompagnement, échanges sur des situations individuelles	1 à 2 fois par trimestre	4
PIJ de Montmorency	Rencontres partenariales, orientation de jeunes	1 à 2 fois par année scolaire	2
ESPACE EMPLOI CAPV	Orientations réciproques	1 à 2 fois par trimestre	
ACI IMAJ	Orientations	1 à 2 fois par année scolaire	
EDI IMAJ	Orientations	1 à 2 fois par année scolaire	
AUTO ECOLE IMAJ	Orientations	1 à 2 fois par année scolaire	
COMMUNE DE MONTMORENCY	Partenaires chantiers éducatifs	1 à 2 fois par année scolaire	
<b>Justice prévention de la délinquance</b>			
SPIP De Cergy	Echanges autour de la situation d'un jeune	1 à 2 fois par année scolaire	1
Police municipale		1 à 2 fois par année scolaire	
PJJ	Liens sur situations individuelles	1 à 2 fois par année scolaire	
SPIP	Liens sur situations individuelles	1 à 2 fois par année scolaire	
<b>Logement hébergement</b>			
FJT	Recherche d'hébergement	1 à 2 fois par année scolaire	
MISSION LOCALE	Places d'urgence FJT	1 à 2 fois par année scolaire	
<b>Jeunesse-Parentalité</b>			
Salle d'animation Florian	Rencontres partenariales	1 à 2 fois par trimestre	0
PIJ		1 à 2 fois par trimestre	
<b>Culture sport Loisirs</b>			
FC Montmorency	Présence sociale / orientations	1 à 2 fois par trimestre	
<b>Santé</b>			
CMPP		1 à 2 fois par année scolaire	





### 5.3 Participation aux différentes instances locales

La commune de Montmorency et la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise (CAF) projetaient de s'engager en 2020 dans la mise en place d'une Convention Territoriale Globale (CTG). Cette convention vise à définir un projet de territoire partagé ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Dans le cadre de notre intervention sur le territoire, notre service est invité à participer à l'élaboration d'un diagnostic permettant d'identifier les enjeux autour des axes relevant de la jeunesse, de l'insertion et de l'accès aux droits. La réalisation de cette convention se poursuivra plus vraisemblablement en 2021, la situation sanitaire actuelle n'ayant pas permis de rassembler les différents acteurs.

#### Le forum des associations

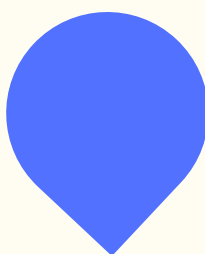
Si l'ensemble des manifestations locales ont dû être annulées en 2020 sur Montmorency, en raison de la situation sanitaire, l'équipe éducative a toutefois pu participer au forum des associations. Il a été l'occasion de présenter à la population, ainsi qu'aux différents professionnels présents, les activités et missions du service de prévention spécialisée ainsi que les autres dispositifs gérés par l'association. Chaque année, la tenue de ce stand d'information autorise ainsi une certaine visibilité et permet la facilitation de rencontres et d'échanges entre partenaires.

*Montmorency, le 20/04/2021*

*Document rédigé par Laure Fornells Cheffe de Service*

*Avec la participation indispensable de l'équipe éducative*

*Adeline Pezin et Aurélie Sagnier, éducatrices spécialisées.*



**SIÈGE SOCIAL**  
**22 AVENUE DU CHAMP BACON**  
**95 400 VILLIERS-LE-BEL**  
**01 34 39 16 00**  
**IMAJ@IMAJ95.FR**

**SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE MONTMORENCY**  
**8 RUE PASCAL**  
**95 160 MONTMORENCY**  
**01 39 64 19 68**  
**IMAJ.MONTMORENCY@IMAJ95.FR**